



L'AULNE MARITIME EN CHIFFRES

Atlas sociodémographique | décembre 2011

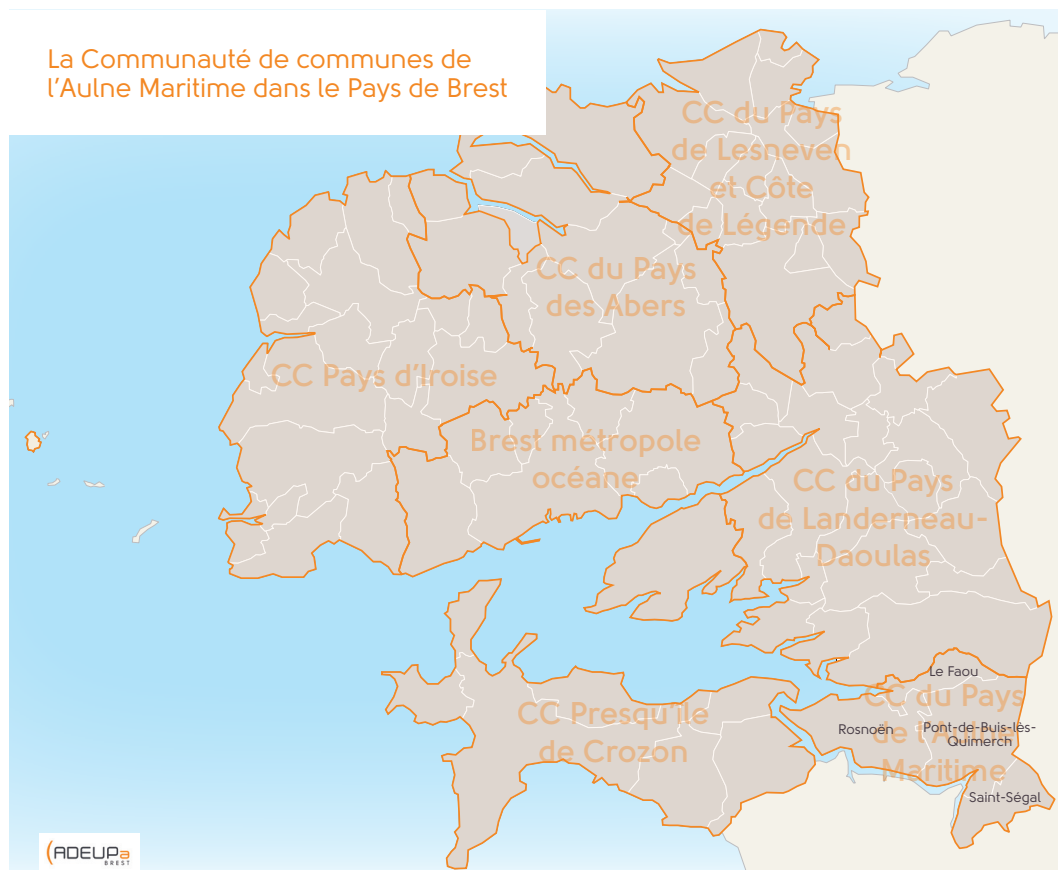
Réf. 11/233

L'agence d'urbanisme du Pays de Brest réédite les atlas socio-démographiques des communautés du Pays de Brest.

Ces atlas sont fondés en grande partie sur les résultats du recensement de la population de l'INSEE et ont pour objectif de proposer une analyse transversale des territoires composant le Pays de Brest. Ils offrent l'occasion de présenter une photographie et d'analyser les évolutions constatées depuis le recensement de 1999.

3 grandes thématiques sont abordées :

- Population
- Habitat
- Economie.



Avant propos.....	3
1. La population.....	6
7 494 habitants en 2008, 71 habitants au km ²	6
Une progression continue de la population depuis 1990.....	7
Une pyramide des âges qui reflète l'importance des familles dans la communauté.....	8
Les origines de la progression de la population.....	9
1 700 habitants n'habitaient pas dans l'Aulne Maritime 5 ans auparavant.....	10
Plus du tiers des nouveaux habitants résidaient dans une autre communauté du Pays de Brest 5 ans auparavant.....	10
Des revenus fiscaux inférieurs à la moyenne.....	11
Un faible niveau de pauvreté.....	12
2. L'habitat.....	13
Un nombre de logements en hausse de 9%.....	13
Près de 500 logements construits depuis 1999.....	14
Un territoire accessible.....	14
Résidences secondaires : 8% du parc de logements.....	15
3. L'économie.....	16
Une industrie très présente.....	17
Un taux d'activité supérieur à la moyenne.....	19
Un tiers des actifs travaillent dans leur commune de résidence.....	19
Sous influence multipolaire.....	19
Un espace touristique de passage.....	20
Chiffres-clés.....	21
Définitions et méthodes.....	22

1. La population

7 494 HABITANTS EN
2008, 71 HABITANTS AU
KM²

Les essentiels de la démographie :

- 7 494 habitants
- La plus faible densité de population du Pays de Brest
- 11% de population supplémentaire par rapport à 1999, parmi les plus fortes progressions du Pays de Brest
- Une forte attractivité résidentielle
- Une proportion de retraités supérieure à la moyenne du Pays de Brest
- Un niveau de revenu médian inférieur à la moyenne du Pays de Brest.

Avec 7 494 habitants en 2008 au sein de quatre communes, la communauté de communes de l'Aulne Maritime est la moins peuplée du Pays de Brest. Elle représente 2% de la population du Pays et 4% des habitants extérieurs à la communauté urbaine de Brest métropole océane.



Photo : CC de l'Aulne maritime

UNE PROGRESSION CONTINUE DE LA POPULATION DEPUIS 1990

En 1962, l'Aulne Maritime comptait 7 640 habitants. Après une période de déclin démographique jusqu'en 1990 où la communauté ne comptait plus que 6 510 habitants, la population n'a cessé de progresser pour atteindre près de 7 500 habitants en 2008, sans toutefois retrouver son niveau de peuplement de 1962.

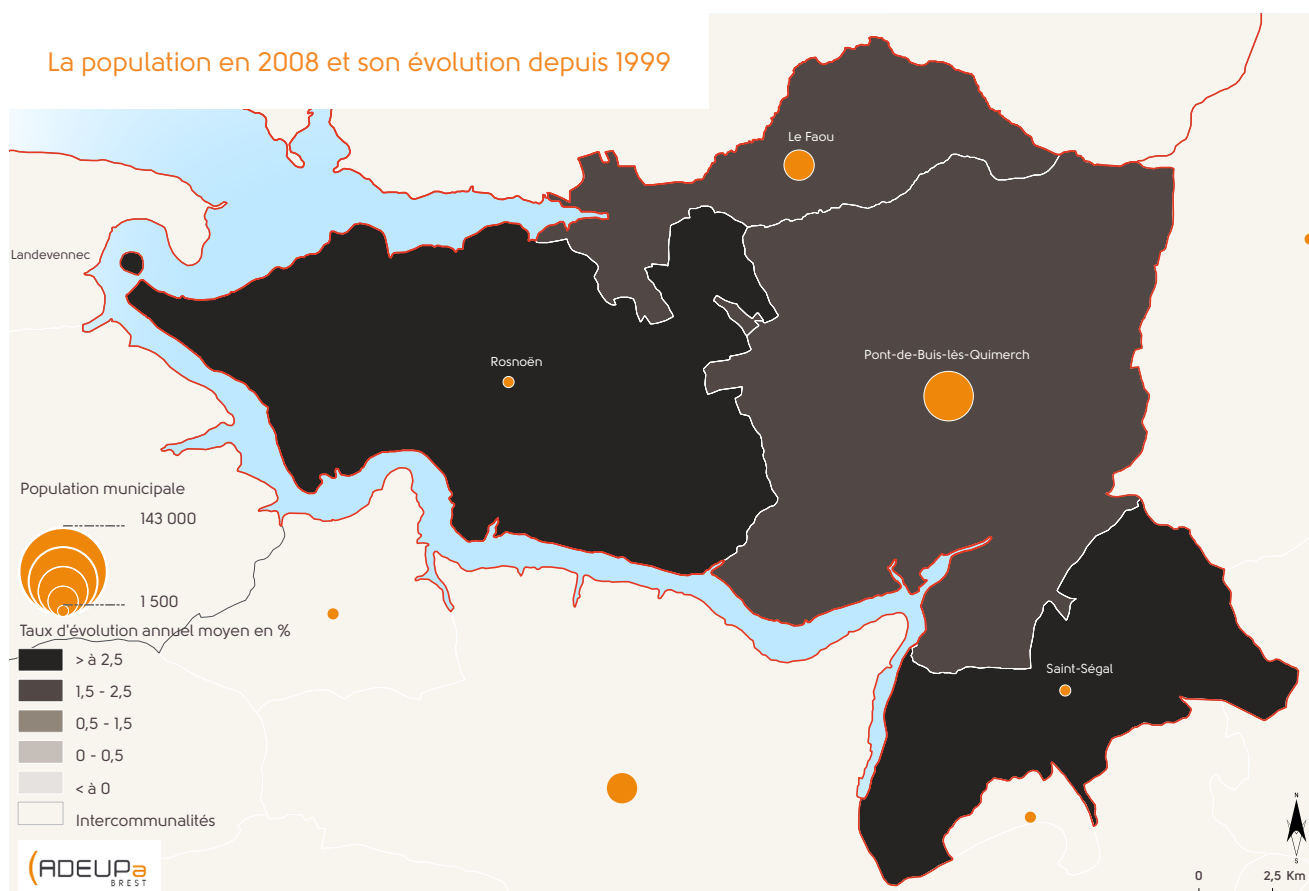
La densité de peuplement de l'Aulne maritime, 71 habitants au km², est la plus faible du Pays de Brest (230 habitants au km² en moyenne).

La commune la plus densément peuplée est celle du Faou avec 144 habitants au km². Comparativement, la commune la plus peuplée de la communauté, Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h, témoigne d'une densité bien plus faible avec 90 habitants au km².

Quant à Rosnoën, avec une densité de peuplement de 28,5 habitants au km², elle se classe parmi les quatre communes les moins denses du Pays de Brest devant Landévennec, Le Tréhou et Saint-Eloy.



Photo : ADEUPa



Source : Insee

UNE PYRAMIDE DES ÂGES QUI REFLÈTE L'IMPORTANCE DES FAMILLES

En 2008, les familles avec enfant représentent 36% des ménages de l'Aulne Maritime. Cette importance relative des familles transparait dans la pyramide des âges de la population de la communauté. Ainsi, la part des enfants de moins de 11 ans (15% de la population) y est plus importante que dans l'ensemble du Pays de Brest tout comme celle des adultes de 25 à 39 ans, ce qui témoigne du regain démographique des années 2000.

Quant aux habitants de 18 à 24 ans (7%), leur proportion est conforme à la moyenne des autres communautés du pays de Brest à l'exception de Brest métropole océane (13%) du fait de sa population estudiantine.

A l'extrémité supérieure de la pyramide des âges de la population de l'Aulne Maritime, on constate une part des personnes de 80 ans ou plus (6%) légèrement supérieure à la moyenne du Pays de Brest (5%). Le nombre de personnes âgées, 450 en 2008, devrait progresser sensiblement dans les années à venir.

La population de l'Aulne Maritime en 2008

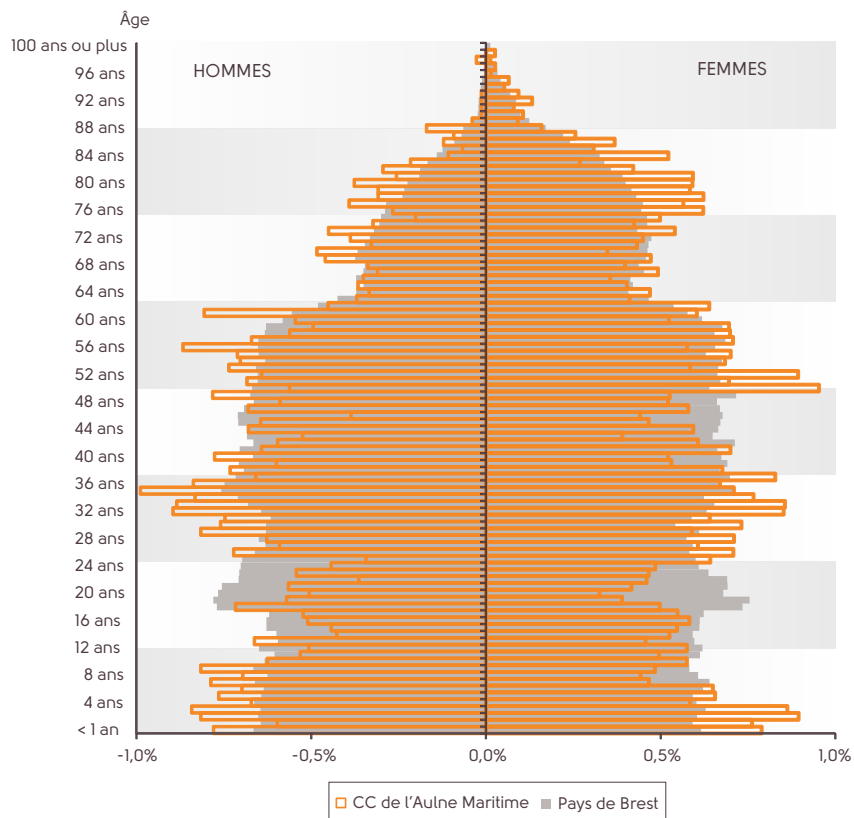
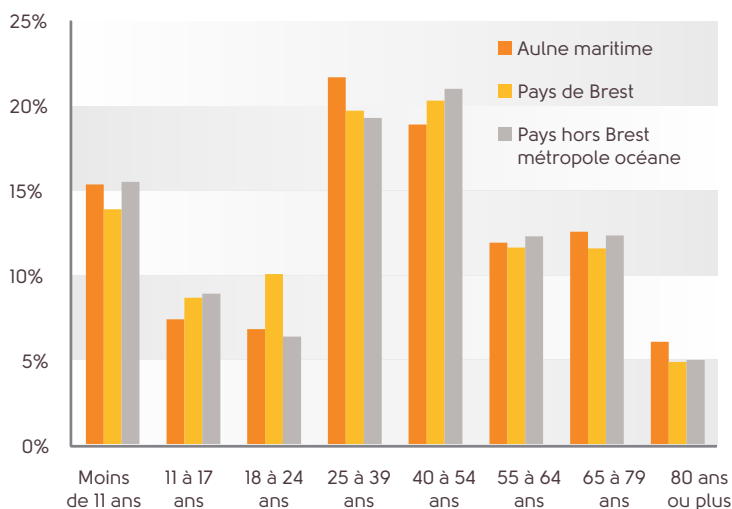


Photo : Yvan Breton

La population par tranche d'âge en 2008



LES ORIGINE DE LA PROGRESSION DE LA POPULATION

1. Le solde naturel

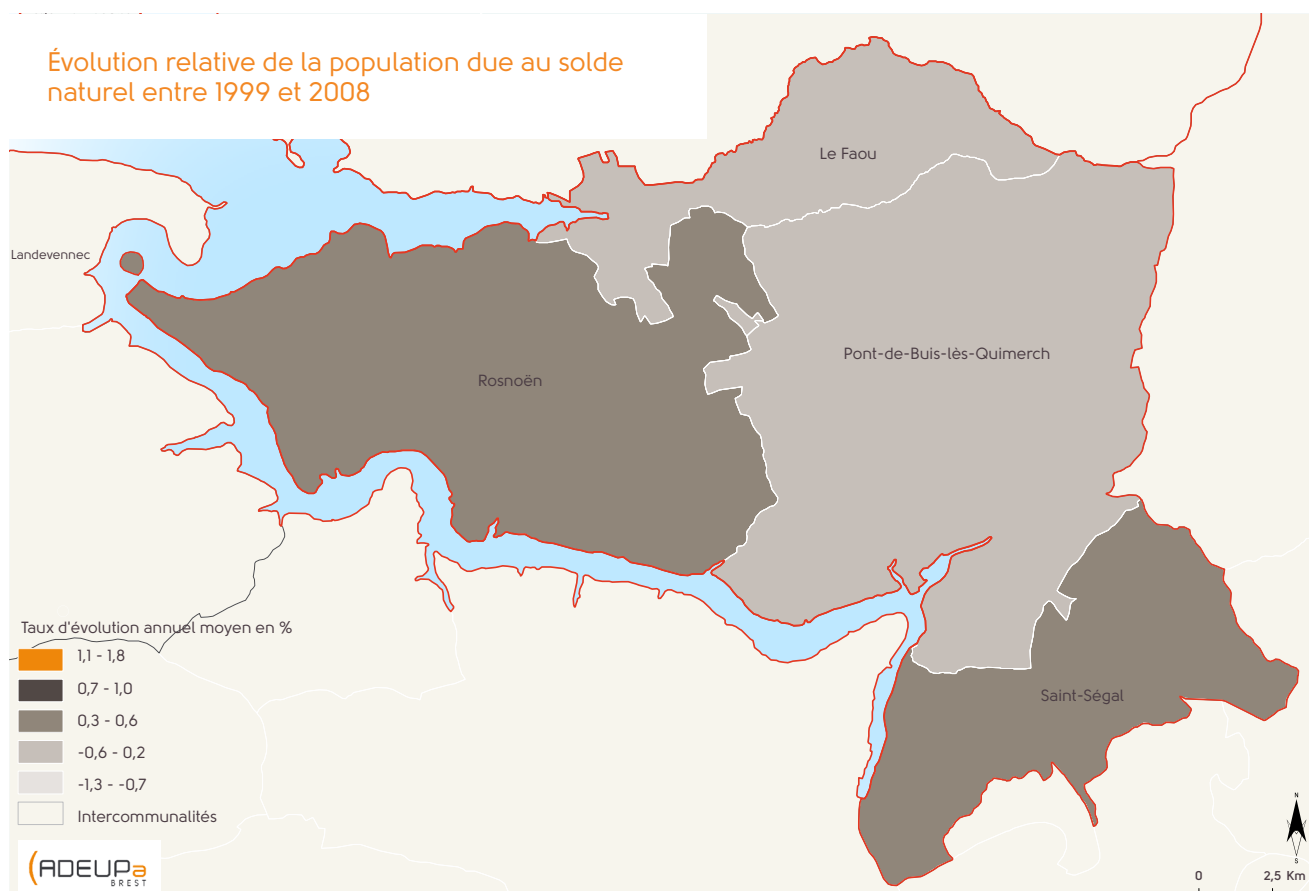
Depuis 1951, la démographie de la communauté de communes de l'Aulne Maritime peut se scinder en 3 grandes périodes :

- 1951 à 1960 : période de solde naturel négatif dû à la fois à l'exode rural et à la baisse de la natalité,
- 1960 à 2000 : période au cours de laquelle le solde naturel est redevenu positif,
- Depuis le début des années 2000 : le solde naturel se dégrade à nouveau suite à une progression du nombre de décès, alors que le nombre de naissance évolue très peu.

Au cours de la dernière période, seules les communes de Rosnoën et Saint-Ségal bénéficient d'un solde naturel positif.

2. Le solde migratoire

Le solde migratoire de l'Aulne Maritime témoigne de l'attractivité résidentielle du territoire qui s'est encore améliorée depuis 1999. Ainsi, le taux d'évolution annuel moyen de la population dû au solde migratoire a doublé entre 1999 et 2008 par rapport à la période 1990-1999 pour atteindre la valeur de +1,4%, soit un gain de 871 habitants. Ce taux est le plus élevé de l'ensemble des communautés du Pays de Brest. Les communes de Rosnoën et du Faou témoignent de la plus forte attractivité relative avec une progression annuelle moyenne de leur population due au solde migratoire respectivement de +1,8% (141 habitants) et +1,7% (248 habitants). La commune témoignant du solde migratoire le plus élevé en volume est celle de Pont-de-Buis-lès-Quimerch avec un gain de 379 habitants.



Source : Insee

1 700 HABITANTS¹ N'HABITAIENT PAS DANS L'AULNE MARITIME 5 ANS AUPARAVANT

En 2008, près de 1 700 personnes n'habitaient pas la communauté 5 ans auparavant, soit 24% de la population de 5 ans ou plus.

Les communes ayant accueilli le plus grand nombre de ces nouveaux résidents extérieurs à l'Aulne Maritime sont celles de Pont-de-Buis-lès-Quimerch (860 habitants) et du Faou (380 habitants).

Parmi ces nouveaux habitants, six sur dix sont d'âge actif, entre 25 et 54 ans, et seulement 12 sur 100 ont plus de 55 ans. Cette moyenne diffère selon les communes.

1 - La mobilité résidentielle ne concerne que les habitants de 5 ans ou plus.

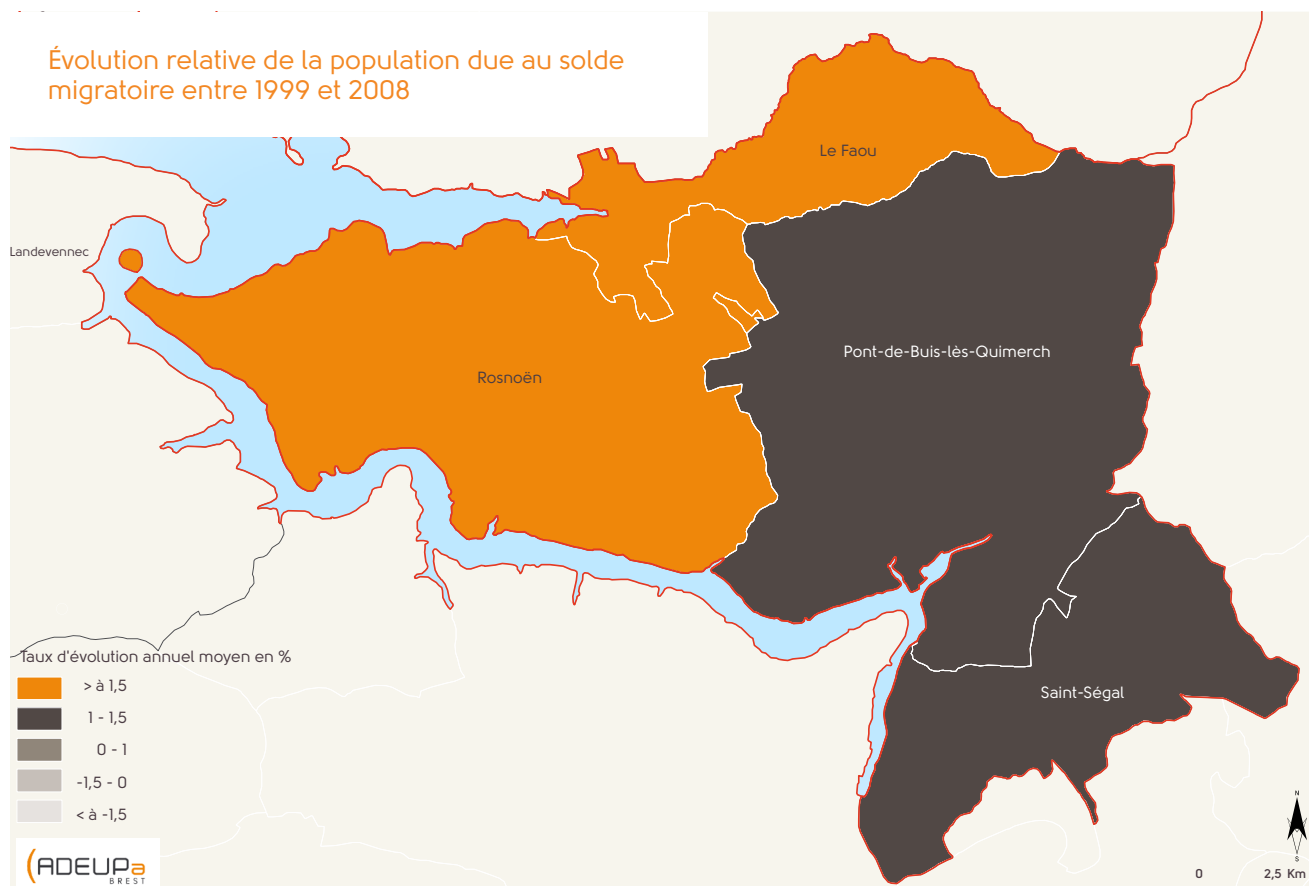
Ainsi, Le Faou est la commune qui a accueilli, en proportion, le plus de personnes retraitées ou en fin de carrière professionnelle, puisque près de deux nouveaux habitants sur 10 ont plus de 55 ans.

Quant aux familles avec enfant de moins de 15 ans, c'est à Rosnoën qu'elles ont contribué le plus à l'accroissement de population. En effet, la part des nouveaux habitants de 5 à 14 ans cumulée à celle des 25-54 ans y représente près de 80% des nouveaux habitants de 5 ans ou plus.

PLUS DU TIERS DES NOUVEAUX HABITANTS RÉSIDAIENT DANS UNE AUTRE COMMUNAUTÉ DU PAYS DE BREST 5 ANS AUPARAVANT

Parmi les 1 700 nouveaux habitants de l'Aulne Maritime, 600 sont originaires d'une autre commune du Pays de Brest, 400 viennent du Pays de Cornouaille et 440 d'un autre département breton. L'attractivité résidentielle de la communauté de communes de l'Aulne Maritime est donc une attractivité de proximité puisque 75 % des nouveaux habitants résidaient auparavant dans le département. Parmi eux, plus de 2 habitants sur 10 (22%) habitaient dans une commune de Brest métropole océane, dont 17% à Brest. Quant aux personnes originaires de la communauté voisine du Pays de Châteaulin et du Porzay, elles représentent 16% des nouveaux habitants.

Évolution relative de la population due au solde migratoire entre 1999 et 2008



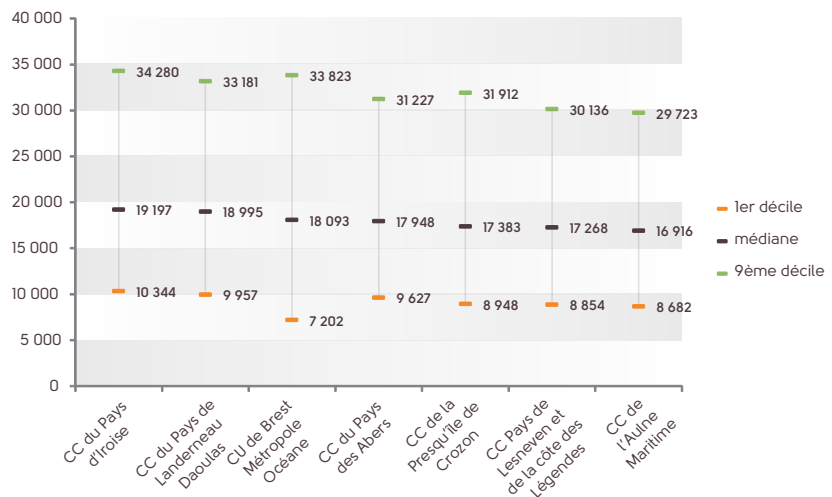
Source : Insee

DES REVENUS FISCAUX INFÉRIEURS À LA MOYENNE

La communauté de communes de l'Aulne Maritime présente un revenu fiscal médian moins élevé que dans les autres communautés du Pays de Brest. Qu'il s'agisse du revenu des plus pauvres ou de celui des plus aisés, l'Aulne Maritime se situe à un niveau inférieur à celui des autres communautés à l'exception de Brest métropole océane où le revenu des ménages les plus modestes est moins élevé.

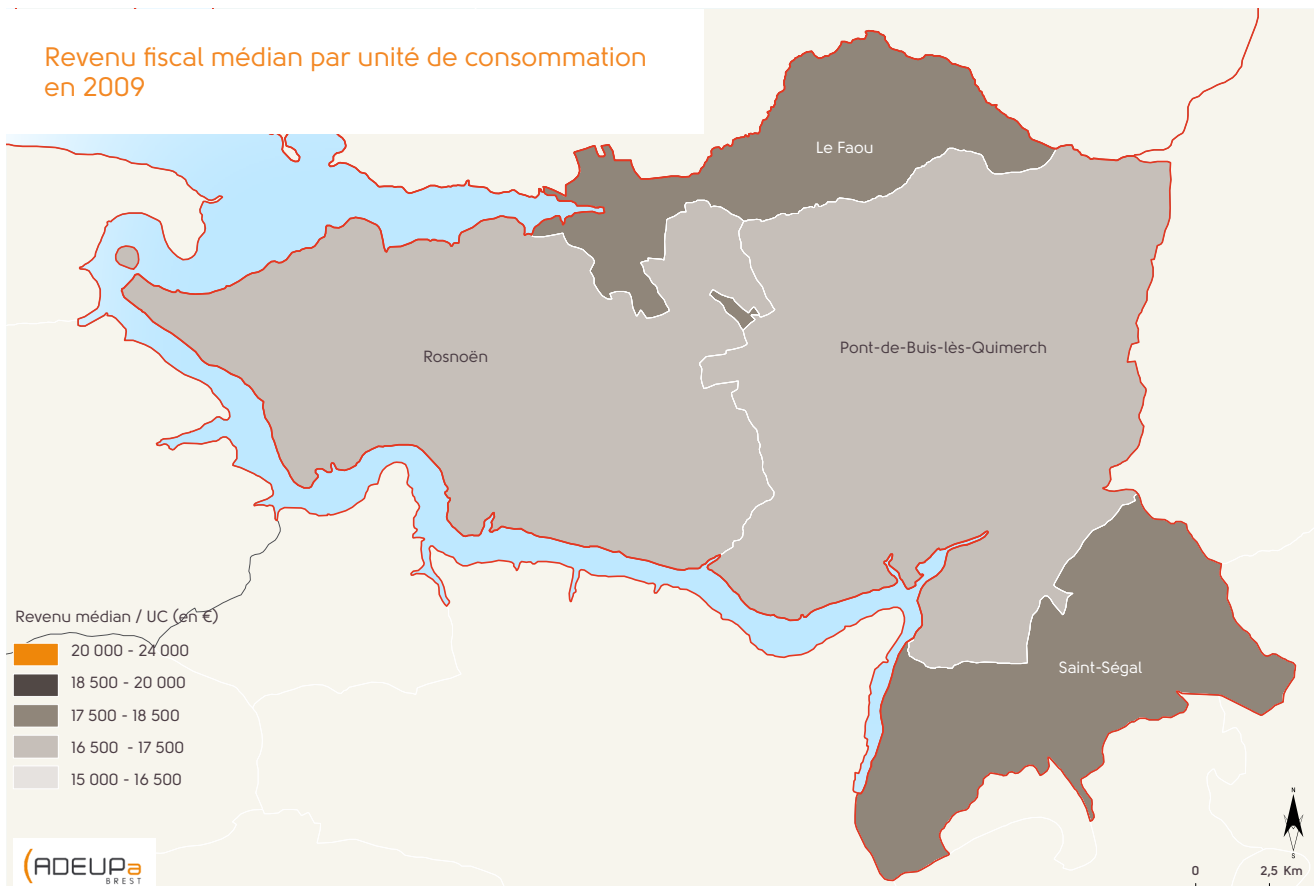
A l'intérieur de la communauté, ce sont les communes du Faou et de Saint-Ségal qui présentent le revenu fiscal médian le plus élevé, supérieur à 17 600€ par unité de consommation.

Distribution des revenus fiscaux en 2008 dans le Pays de Brest



Source : Insee

Revenu fiscal médian par unité de consommation en 2009



Source : Insee

UN FAIBLE NIVEAU DE PAUVRETÉ

Avec une proportion de personnes couvertes par les minima sociaux versés par la CAF de 7,9% en 2008 (267 personnes), l'Aulne Maritime est un territoire dont les situations de précarité sont relativement peu nombreuses. A titre de comparaison, cette proportion est de 9,9% en moyenne dans le Pays de Brest, de 10,3% dans le Finistère et de 13,2% au sein de Brest métropole océane.

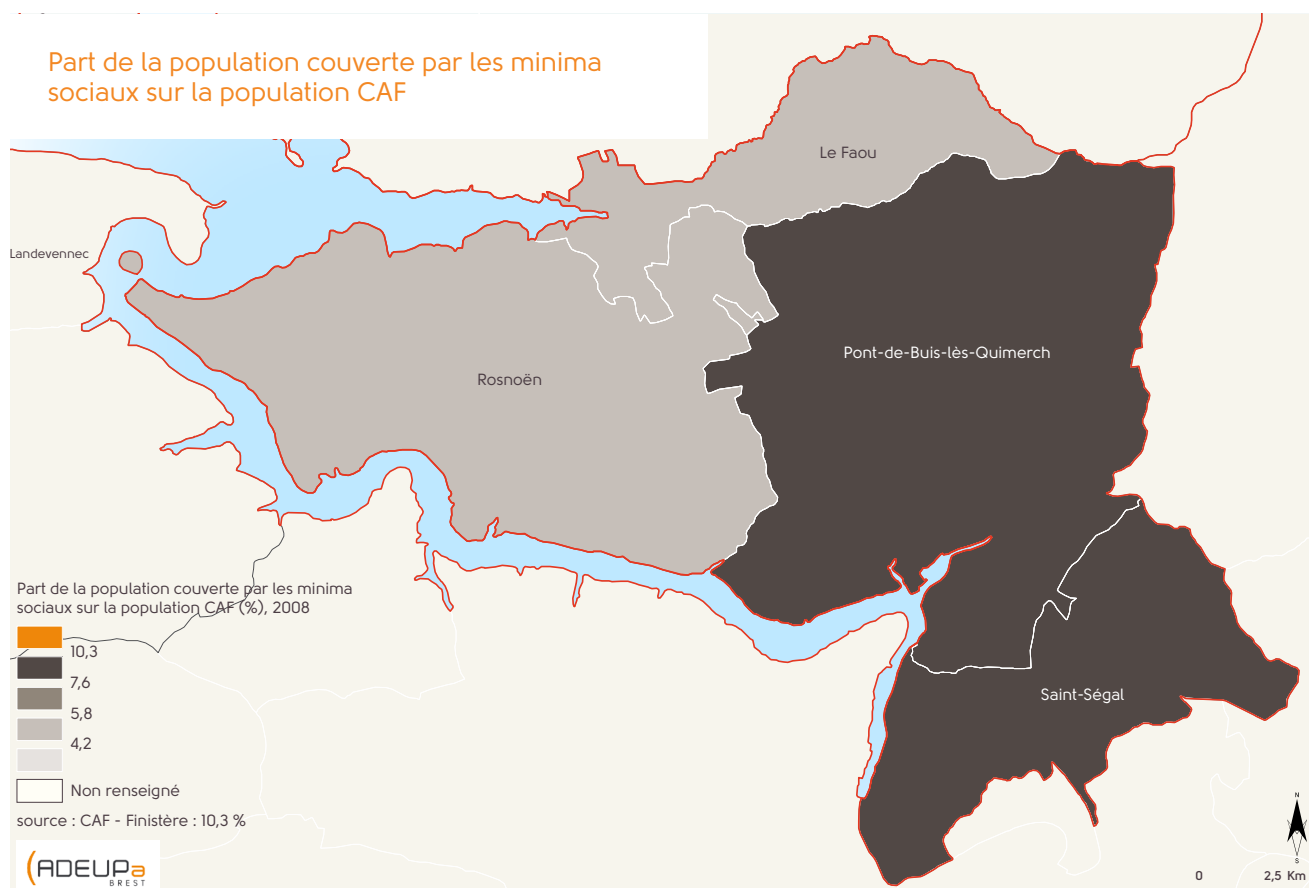
La majorité de la population couverte par les minima sociaux de la communauté de l'Aulne Maritime relève du R.M.I. (48%) et 40% de l'Allocation Adulte Handicapés. A titre de comparaison à Brest métropole océane, le R.M.I. concerne la majorité des bénéficiaires de minima sociaux (51,3%).

Selon les communes, la part de la population couverte par les minima sociaux versés par la CAF s'échelonne de 5% au Faou (38 personnes) à 9,5% à Pont-de-Buis-lès-Quimerch (176 personnes).

Part de la population couverte par les minima sociaux en 2008

COMMUNAUTÉ	%
CC Pays d'Iroise	3,83
CC Pays des Abers	4,97
CC Pays de Landerneau-Daoulas	6,24
CC Presqu'île de Crozon	7,75
CC Aulne Maritime	7,91
CC Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes	8,41
CU Brest métropole océane	13,15
Pays de Brest	9,93
Finistère	10,27

Source : CAF



Source : Insee

2. L'habitat

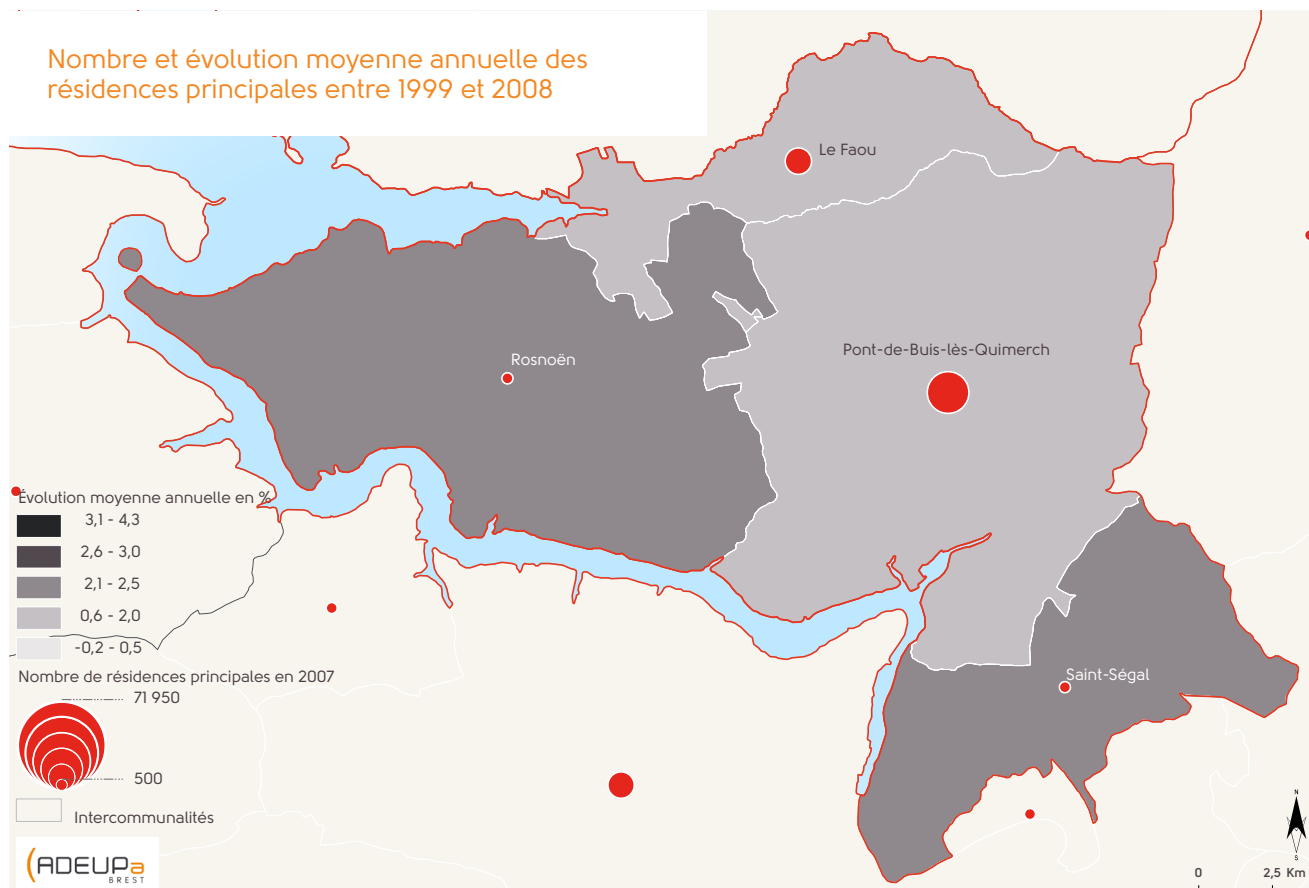
Les essentiels de l'habitat :

- 3 924 logements
- Une progression du nombre de logements de 9 % entre 1999 et 2008
- 3 248 résidences principales dont 90 % de maisons
- 77 % de propriétaires
- 7 % de logements sociaux
- 9 % de résidences secondaires
- Une accession à la propriété moins onéreuse qu'ailleurs.

UN NOMBRE DE LOGEMENTS EN HAUSSE DE 9%

L'Aulne Maritime comptait 3 924 logements en 2008. Au cours de la période récente, 1999-2008, son parc de logements a progressé de 9%. A titre de comparaison, l'évolution moyenne a été de 11% sur la même période dans le reste du Pays de Brest.

Dans les 40 dernières années, la progression des habitations principales a été variable selon les communes. Elle a été la plus significative dans les communes de Rosnoën et de Saint-Ségal (respectivement +75% et +85%). Au Faou, la progression a été de 40%. Pont-de-Buis a enregistré un développement nettement plus modéré de son parc de résidences principales : +18% au cours des 40 dernières années. Excepté au Faou, le rythme de progression des résidences principales s'est accentué au cours de la période récente.



Source : Insee

PRÈS DE 500 LOGEMENTS CONSTRUITS DEPUIS 1999

40 logements en moyenne par an ont été construits dans la communauté de communes de l'Aulne Maritime entre 1999 et 2010. A l'image de l'ensemble du Pays de Brest, l'activité a été particulièrement dynamique dans la période 2004-2008 avec une production moyenne annuelle de 60 logements par an, soit 1,8% du parc de résidences principales de 2008. Depuis 2009, le nombre de constructions s'inscrit à la baisse (18 logements commencés en 2010).

Près de 80% de cette production neuve a porté sur de la maison de type pavillonnaire. Près de 100 logements en habitat individuel groupé et en collectif ont tout de même été réalisés dans la période en particulier au Faou et à Pont de Buis.

UN TERRITOIRE ACCESSIBLE

La majorité des terrains à bâtir destinés à la construction individuelle est vendue à moins de 40 000€ (68% des ventes en 2010), pour des surfaces généralement importantes.

Près de 100 maisons d'occasion sont vendues chaque année au sein de l'Aulne Maritime. Après une baisse de 7% en 2009, leur prix moyen a retrouvé son niveau de 2007-2008, à savoir 123 000 € TTC, ce qui reste très attractif au regard du prix moyen enregistré dans l'ensemble du Pays de Brest (176 000 € TTC).

Prix de vente moyens TTC des maisons d'occasion

	2007	2008	2009	2010
Aulne mar.	122 000 €	122 000 €	115 000 €	123 000 €
Pays de Brest	192 113 €	185 987 €	168 725 €	176 000 €

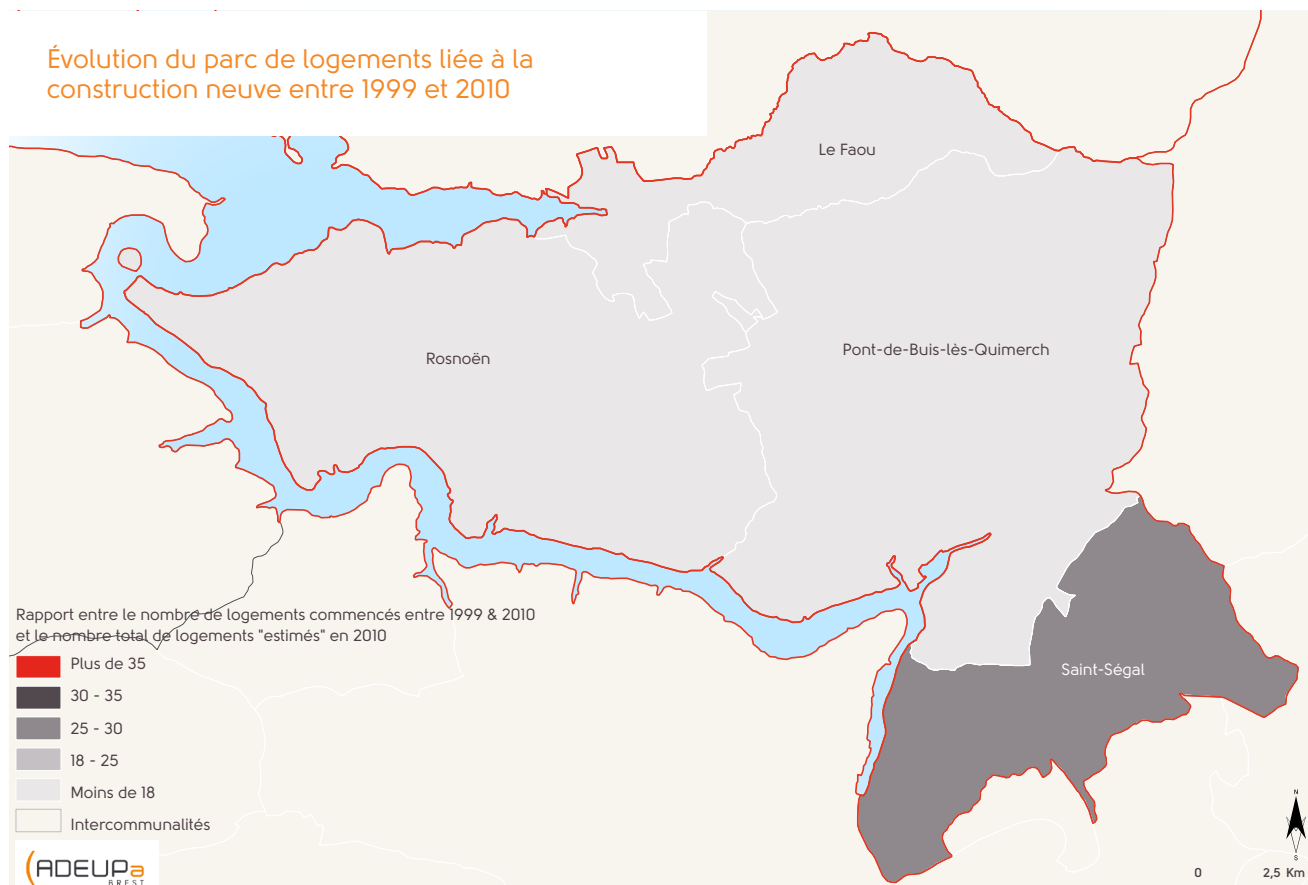
Source : DGI mutations - Traitement ADEUPa

Prix de vente moyens TTC des terrains à bâtir

	2007		2008		2009		2010	
	PRIX TTC TOTAL	PRIX/M ²	PRIX TTC TOTAL	PRIX/M ²	PRIX TTC TOTAL	PRIX/M ²	PRIX TTC TOTAL	PRIX/M ²
Aulne mar.	29 358 €	32 €/m ²	26 717 €	29 €/m ²	37 044 €	38 €/m ²	36 375 €	40 €/m ²
Pays de Brest	59 515 €	83 €/m ²	64 222 €	88 €/m ²	61 015 €	89 €/m ²	59 447 €	90 €/m ²

Source : DGI mutations - Traitement ADEUPa

Évolution du parc de logements liée à la construction neuve entre 1999 et 2010



Source : Insee

RÉSIDENCES SECONDAIRES : 8% DU PARC DE LOGEMENTS

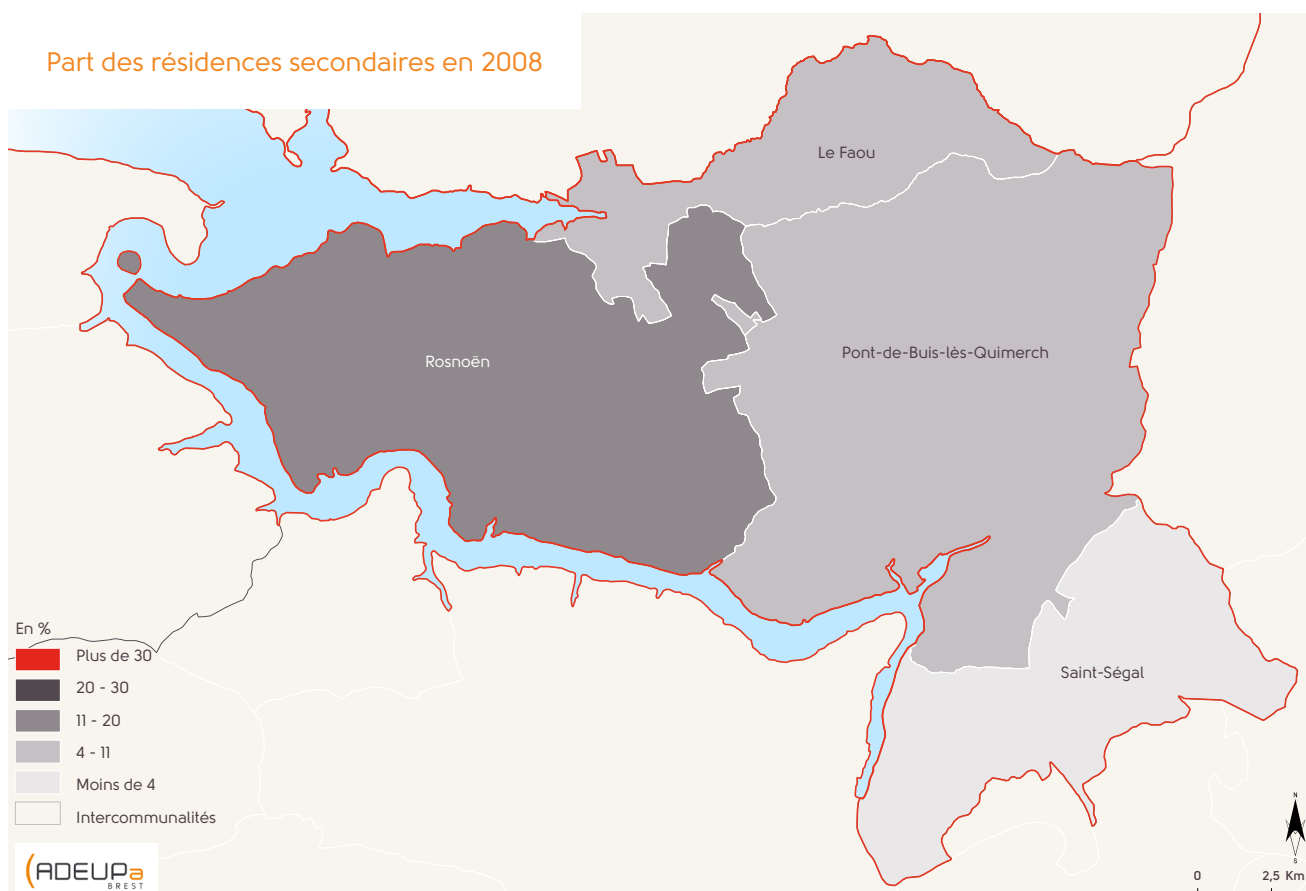
L'Aulne Maritime comptabilise 315 résidences secondaires en 2008, soit 8% de l'ensemble des logements. Cette part est conforme à la moyenne du Pays de Brest et inférieure à celle du Finistère (13%).

La commune de Rosnoën se démarque avec une part plus importante des résidences secondaires dans le parc de logements (17%).

48% des propriétaires de résidences secondaires résident dans le Finistère, 6% dans un autre département breton, 40% dans les autres régions françaises et 6% à l'étranger. Comparativement à la moyenne départementale, les propriétaires de résidences secondaires sont plus âgés ; près des trois quarts d'entre eux ont plus de 60 ans.



Photo : ADEUPa



Source : Insee

3. L'économie

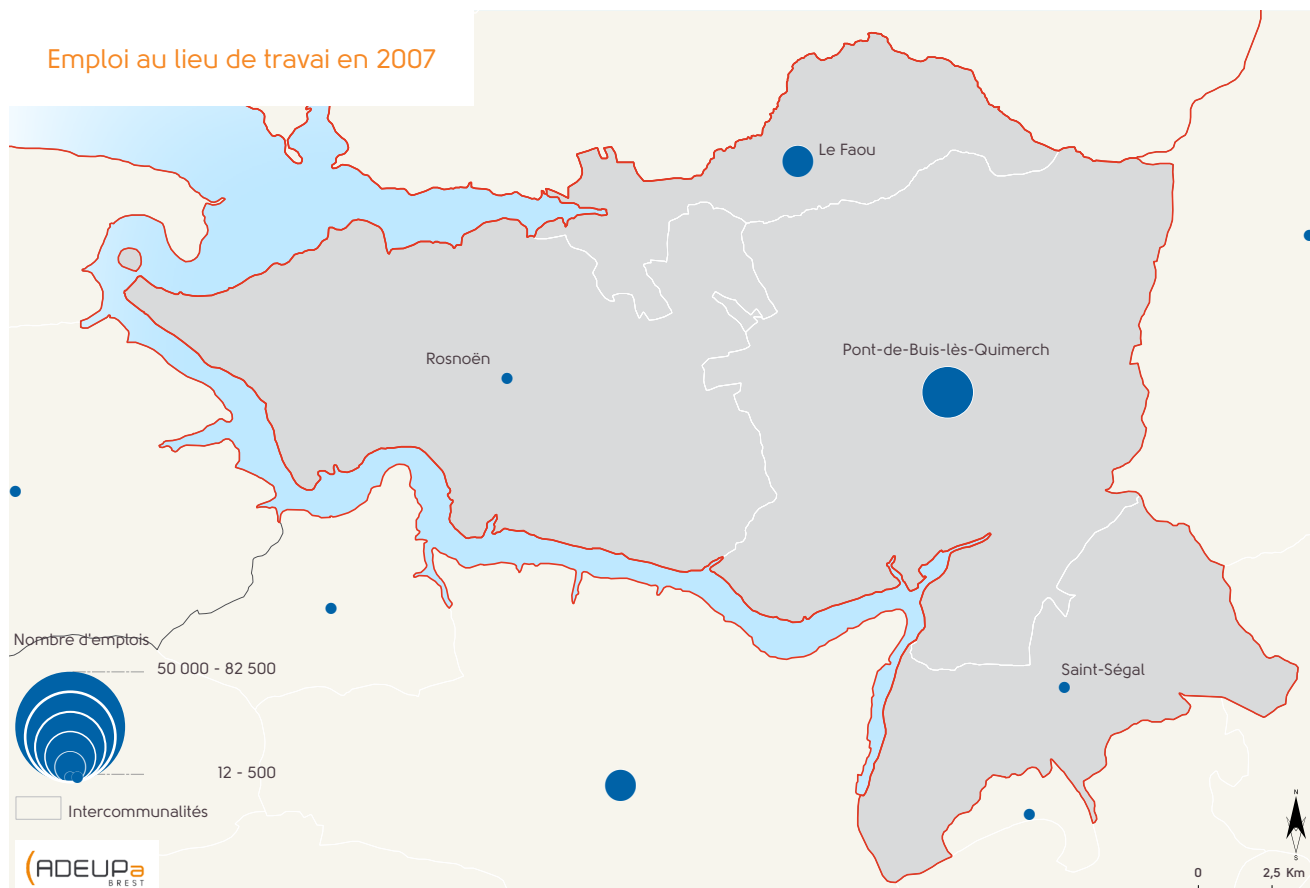
Les essentiels de l'économie :

- 3 138 emplois en 2008
- Une spécialisation industrielle et une sous-représentation des activités tertiaires
- Pont-de-Buis, principal pôle d'emploi du territoire
- Un taux d'activité supérieur à la moyenne
- 41% des actifs travaillent dans la communauté de communes
- Un espace touristique de passage.

Principaux employeurs en 2010
(effectifs > 50 salariés)

Livbag	Production de générateurs de gaz	Pont-de-Buis
Novatech technologies	Industrie électronique	Pont-de-Buis
Nobel Sport	Fabrication de produits explosifs	Pont-de-Buis
Salaün autocars	Transport de voyageurs	Pont-de-Buis
Salaün évacion	Tour opérateur	Pont-de-Buis
ADMR du Cranou	Aide à domicile	Pont-de-Buis
Maison de retraite Résidence Kerval	Hébergement pour personnes âgées	Pont-de-Buis
Caisse primaire d'assurance maladie	Activités de sécurité sociale	Rosnoën

Emploi au lieu de travail en 2007



Source : Insee



Photo : ADEUPa

UNE INDUSTRIE TRÈS PRÉSENTE

La structure de l'emploi dans la communauté de communes de l'Aulne Maritime se distingue par son caractère très industriel. Ainsi, sur 3 138 emplois recensés en 2008, 45% d'entre eux relèvent des activités de production industrielle, soit de l'ordre de 1 400 emplois. Dans le Pays de Brest et le Finistère, ce secteur représente respectivement 11% et 14% de l'emploi total.

L'emploi industriel est concentré au sein de 3 principaux établissements :

- Livbag appartient au groupe suédois Autoliv et fabrique des produits explosifs déclencheurs d'airbags. L'entreprise emploie plus de 800 salariés.
- Novatech technologies est spécialisé dans la fabrication de cartes et ensembles électroniques et emploie 240 salariés ; le siège de l'entreprise se situe à Lannion.
- Nobel sport (95 salariés) est l'ancienne poudrerie de la Royale et l'ancienne Société nationale des poudres et explosifs. Elle fabrique des produits explosifs pour 3 marchés : la chasse, les forces de l'ordre et la confection de matériaux (essentiellement pour la Marine).

Le secteur tertiaire représente 43% des emplois, la construction 7% et l'agriculture 5%. Comparativement à la structure économique du Pays de Brest et du département, les activités tertiaires sont peu représentées.

Concentrant 7 emplois sur 10 de la communauté de communes, Pont-de-Buis est le principal pôle d'emploi du territoire (2 242 emplois), devant Le Faou (575 emplois), puis les communes de Rosnoën et Saint-Ségal (respectivement 182 et 139 emplois).

Entre 1999 et 2008, le rythme de croissance de l'emploi a été modeste et se situe en-deça des évolutions enregistrées à l'échelle du Pays de Brest et du département.

« À l'échelle du Pays de Brest, la communauté de communes de l'Aulne Maritime représente 2% de l'emploi total, mais elle accueille 8% de l'emploi industriel. »

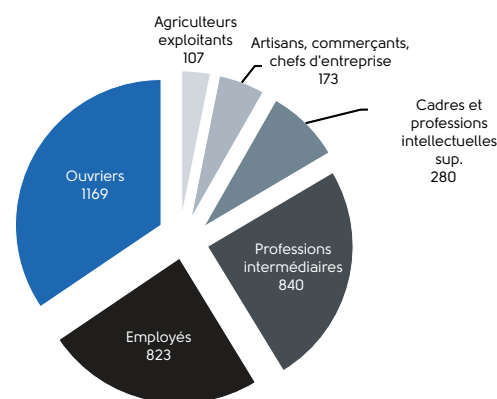
UN TAUX D'ACTIVITÉ SUPÉRIEUR À LA MOYENNE

La population active regroupe les actifs âgés de 15 à 64 ans ayant un emploi et les chômeurs. Le taux d'activité de la population de l'Aulne Maritime est de 73,3% ; il se situe au-dessus de la moyenne départementale (70,4%) et de celle du Pays de Brest (69,2%).

En 2008, 35% de la population de 15 à 64 ans occupe un emploi d'ouvrier. Cette proportion est supérieure de 9 points à la moyenne finistérienne et de 13 points à celle du Pays de Brest. A contrario, la population résidente de l'Aulne maritime se caractérise par une part moins importante des employés et des cadres et professions intellectuelles supérieures.

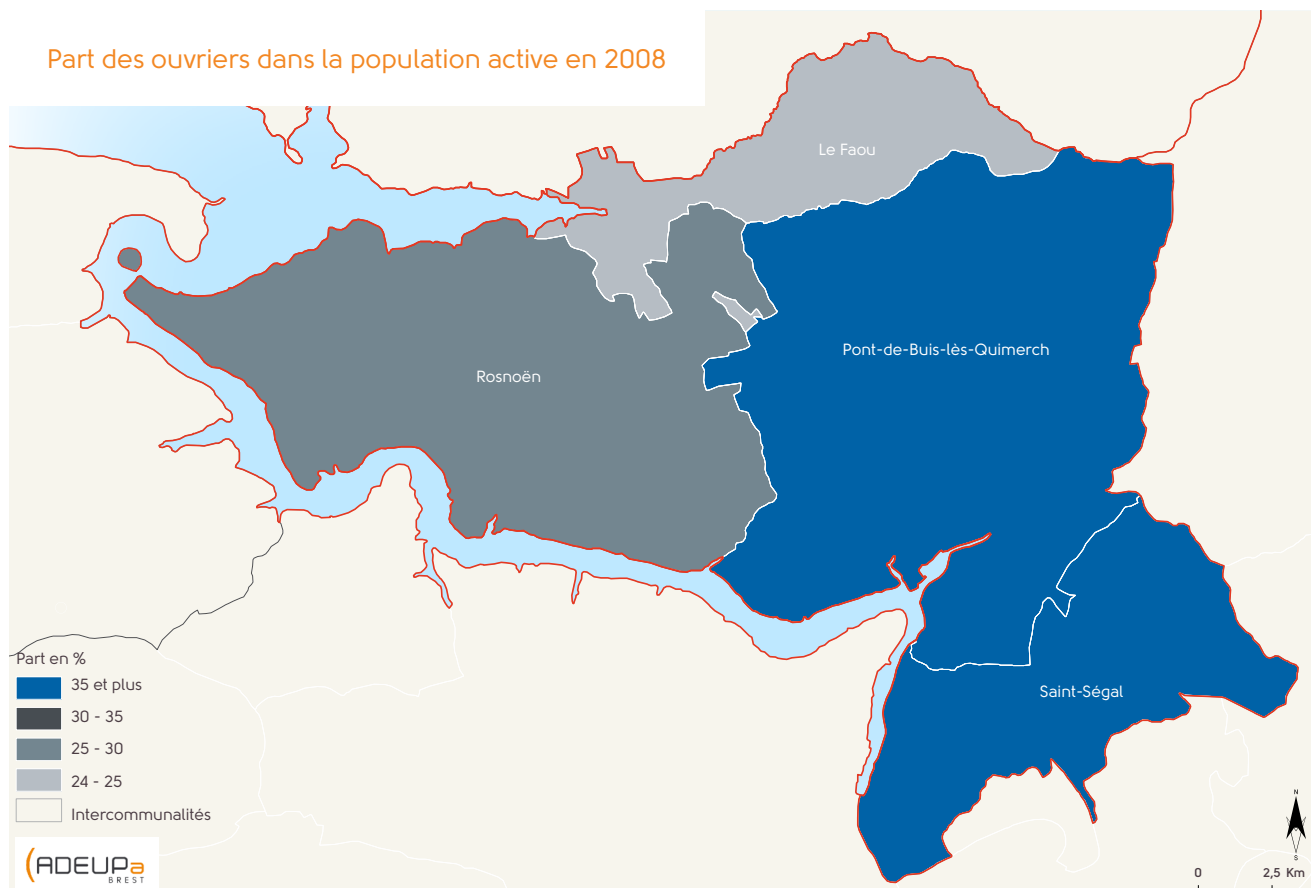
Ces caractéristiques sociologiques résultent en partie des spécificités économiques, avec une spécialisation industrielle très marquée et en revanche un emploi tertiaire peu représenté.

Les catégories socioprofessionnelles de la population active de 15 à 64 ans



Source : Insee

Part des ouvriers dans la population active en 2008



Source : Insee

UN TIERS DES ACTIFS TRAVAILLENT DANS LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE

Les habitants de la communauté de communes de l'Aulne Maritime se déplacent davantage que la moyenne pour aller travailler : 32% des actifs travaillent dans leur commune de résidence pour 44% dans le département et comme dans le Pays de Brest.

Pour autant, de nombreux déplacements s'organisent à l'échelle de la communauté de communes puisque 41% de la population active y travaille.

SOUS INFLUENCE MULTIPOLAIRE

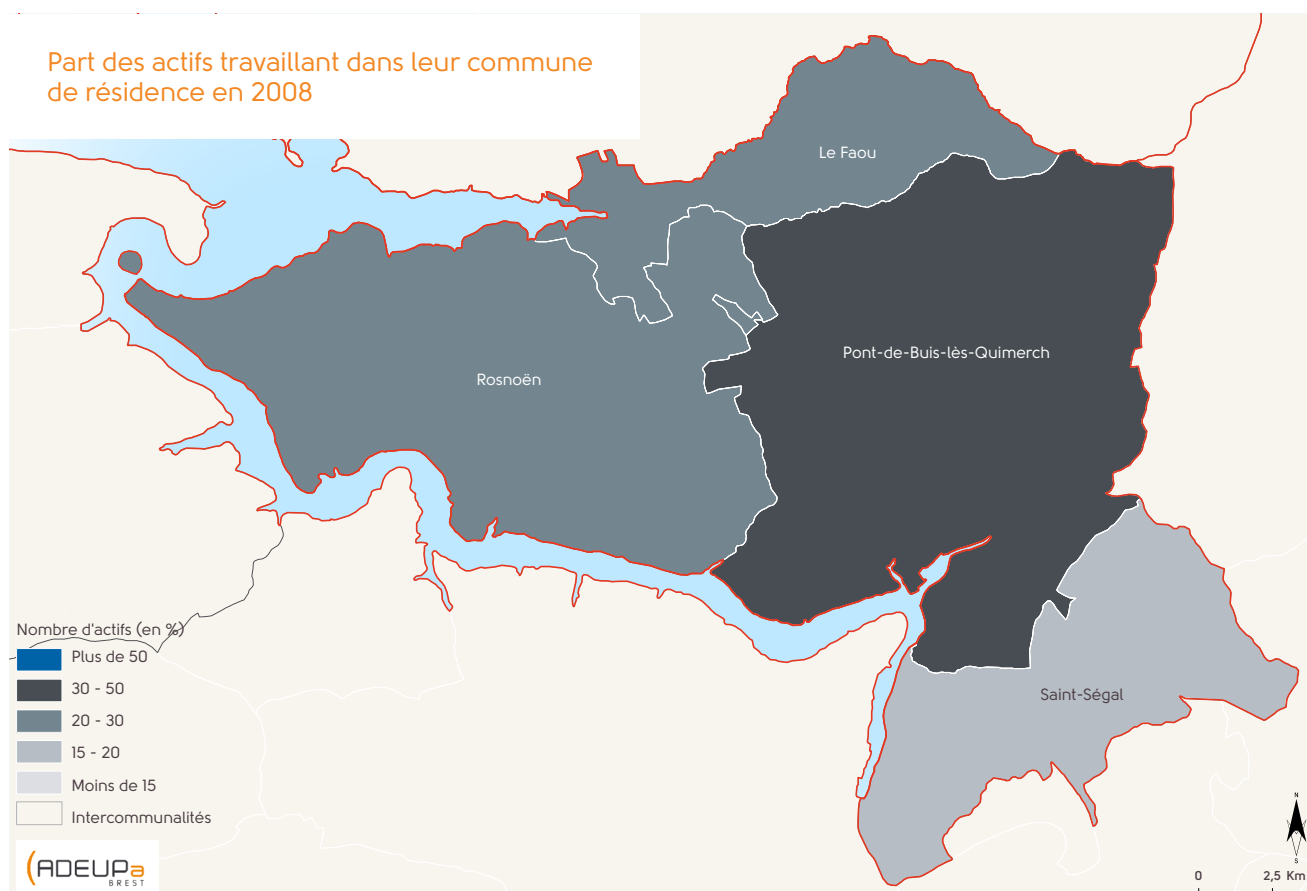
Les autres déplacements se font vers le Pays de Châteaulin, vers les deux principales agglomérations du département, Brest et Quimper, puis vers le Pays de Landerneau-Daoulas et la Presqu'île de Crozon.

En termes d'intensité de déplacements domicile-travail, l'influence de l'agglomération brestoise est nettement plus faible sur le territoire de l'Aulne maritime que sur les autres communautés du Pays de Brest. 15% de la population active travaillent dans une entreprise située dans Brest métropole océane alors que ce ratio s'élève par exemple à 55% pour le Pays d'Iroise.

Lieu de travail des habitants de l'Aulne Maritime

Aulne Maritime	1 269	41%
Pays de Châteaulin et du Porzay	525	17%
Brest Métropole Océane	486	15%
Quimper Communauté	194	6%
Pays de Landerneau Daoulas	185	6%
Presqu'île de Crozon	92	3%
Région de Pleyben	64	2%
Haute Cornouaille	52	2%
Autres territoires	262	9%
Total	3 128	100%

Source : Insee



Source : Insee

UN ESPACE TOURISTIQUE DE PASSAGE

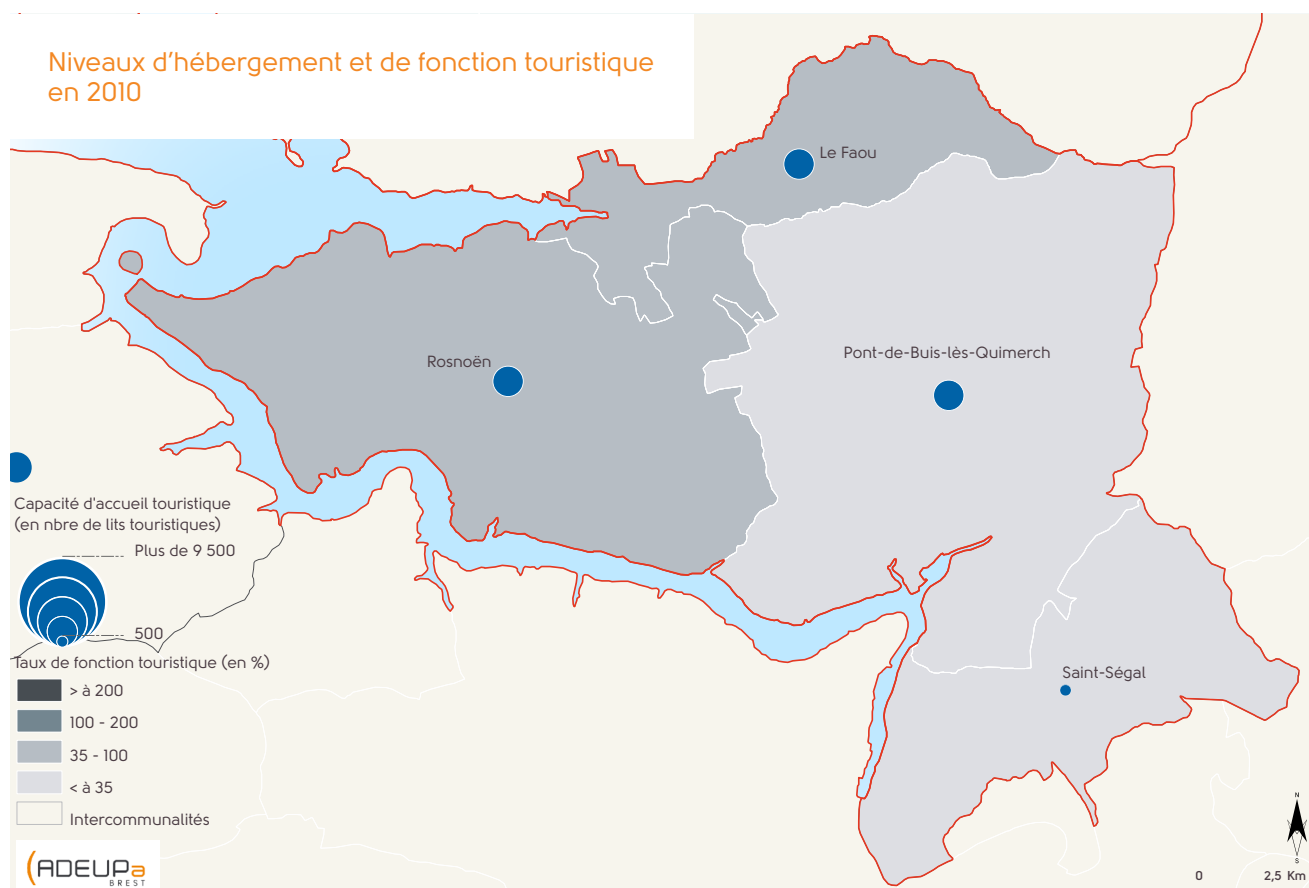
Située en fond de rade, la communauté de l'Aulne Maritime bénéficie d'un patrimoine naturel préservé (vallée de l'Aulne Maritime, rade de Brest, forêt du Cranou...) et d'un patrimoine bâti de qualité (notamment la commune du Faou, classée petite cité de caractère, avec des maisons à encorbellement et une église du XVI^e siècle). Elle fait partie du Parc naturel régional d'Armorique dont le siège se situe au Faou.

Positionnée aux portes de la Presqu'île de Crozon et traversée par la voie express, la communauté de communes est un lieu de passage privilégié pour les touristes et excursionnistes.

La capacité d'accueil touristique est relativement faible (2 400 lits touristiques) et elle repose essentiellement sur le parc des résidences secondaires. Les hébergements marchands, qui donnent lieu à une rémunération de la prestation offerte, représentent 16% de l'offre d'hébergement touristique (locations, gîtes d'étape, hôtels et aire naturelle du Faou).



Photo : CC de l'Aulne maritime



Source : Insee

Chiffres clés

COMMUNES	POPULATION 2008	EVOLUTION MOYENNE ANNUELLE DE LA POPULATION DE 1999 À 2008	POPULATION DE MOINS DE 20 ANS	POPULATION DE 75 ANS OU PLUS	TAUX D'ACTIVITÉ DE LA POPULATION DE 15 À 64 ANS	POURCENTAGE DE RETRAITÉS DE 15 ANS OU PLUS
Le Faou	1 786	1,46%	23%	14%	73,4%	34,5%
Rosnoën	977	1,92%	24%	11%	73,3%	28,9%
Saint-Ségal	963	1,73%	26%	6%	72,5%	24,6%
Pont-de-Buis-lès-Quimerch	3 768	1,19%	25%	10%	73,6%	27,1%
CC de l'Aulne Maritime	7 494	1,42%	25%	10%	73,3%	28,9%

Source : Insee - Recensement

COMMUNES	RÉSIDENCES PRINCIPALES 2008	ÉVOLUTION 1999 À 2008	PROPRIÉTAIRES	LOCATAIRES SECTEUR PRIVÉ	LOCATAIRES HLM (Source DREAL-EPLS)	RÉSIDENCES SECONDAIRES 2008
Le Faou	802	6%	603	190	28	91
Rosnoën	414	23%	326	75	14	92
Saint-Ségal	391	22%	305	70	30	16
Pont-de-Buis-lès-Quimerch	1 641	11%	1 268	342	165	116
CC de l'Aulne Maritime	3 248	12%	2 503	677	237	315

Source : Insee - Recensement

COMMUNES	EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL EN 2008	EMPLOIS AGRICULTURE EN 2008	EMPLOIS INDUSTRIE EN 2008	EMPLOIS CONSTRUCTION EN 2008	EMPLOIS COMMERCE, TRANSPORTS, SERVICES DIVERS EN 2008	EMPLOIS Adm. PUBIQUE, ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ACT. SOCIALE EN 2008
Le Faou	575	0	57	50	266	202
Rosnoën	182	56	4	23	20	79
Saint-Ségal	139	54	8	20	20	37
Pont-de-Buis-lès-Quimerch	2 242	62	1 331	115	465	269
CC de l'Aulne Maritime	3 138	171	1 400	207	771	587

Source : Insee - Recensement

Définitions et méthodes

La population

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages) ;
- la population des personnes vivant en communautés ;
- la population des habitations mobiles, les sans-abris et les marinières rattachés au territoire.

Depuis 2004, elle correspond, pour un territoire défini par un zonage administratif, à la population municipale de ce territoire, aux questions d'arrondis près. Le concept de population municipale est défini par le décret n° 2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

Remarque(s)

Depuis 2004, avec le recensement rénové, le concept de population est légèrement modifié. Les élèves et étudiants majeurs en internat et les militaires vivant en caserne tout en ayant une résidence personnelle sont désormais comptés dans la population des communautés de la commune de leur établissement. Auparavant, ils étaient rattachés à leur résidence familiale donc comptés dans la population des ménages de la commune de leur résidence familiale.

Cela peut avoir deux types de conséquences :

- au plan local, notamment dans les communes sièges de tels établissements, cela peut expliquer une partie de l'évolution de la population. Au niveau national, cela n'a aucune incidence sur le chiffre de la population statistique ;
- cela entraîne un transfert de la population des ménages vers la population des communautés mais dont l'impact est, sauf exceptions locales, de second ordre

car les effectifs concernés sont faibles.

La densité de population

La densité de population est le rapport entre la population et la superficie d'un territoire. Elle est exprimée en habitants par kilomètre carré.

Le solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots «excédent» ou «accroissement» sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Le solde migratoire

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population = solde naturel (naissances-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Ce solde migratoire peut donc être altéré par les imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Les migrations résidentielles

Les migrations résidentielles retracent le changement de logement par rapport au lieu de résidence cinq ans auparavant.

Revenu fiscal par unité de consommation (UC)

Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

Cette échelle d'équivalence est utilisée couramment par l'Insee et Eurostat pour étudier les revenus ainsi exprimés par « équivalent adulte ».

Le revenu fiscal exprimé par UC présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Dans une problématique de comparaison des niveaux de revenu entre plusieurs zones, l'utilisation du revenu rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage est alors préconisée car celui-ci devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes.

La médiane du revenu fiscal par UC s'établit à 19 197 € et peut s'exprimer ainsi :

la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu fiscal par unité de consommation inférieur à 19 197 €. Le revenu médian par UC permet de mesurer le niveau central de la distribution du revenu fiscal par UC en partageant les personnes en deux groupes de tailles égales : la première moitié des personnes aux revenus par UC inférieurs à cette valeur et la deuxième moitié des personnes aux revenus par UC supérieurs à cette valeur.

Les minima sociaux

Les minima sociaux présentés dans ce document sont ceux gérés par la Caisse d'Allocations Familiales. Ils comprennent le R.M.I. (Revenu minimum d'insertion), l'A.P.I. (Allocation parent isolé) et l'A.A.H. (allocation adulte handicapé). La population couverte par la CAF comprend les allocataires de minima sociaux et leurs ayants droit.

Le logement

Un logement, ou logement ordinaire, est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants.

Les locaux utilisés pour l'habitation par les personnes qui résident au sein des communautés ou dans des habitations mobiles ne sont pas considérés comme des logements.

L'emploi

Les données sur l'emploi présentées dans ce document sont issues du recensement de la population. Du fait de la méthode de recensement, ces données sont des estimations sur une période s'étalant de 2005 à 2009, même s'ils sont datés de 2007.

Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

Lieu de travail

Le lieu de travail est la zone géographique où une personne exerce son activité professionnelle. Cette zone géographique peut détailler les zonages administratifs standards ou décrire les territoires en géographie urbaine (rural/urbain). Certaines personnes exerçant des professions bien déterminées telles que «chauffeur-routier», «chauffeur de taxi», «VRP», «commerçant ambulant» ou «marin pêcheur» les amenant à se déplacer plus ou moins fréquemment pour leur travail sont, par convention, considérées comme travaillant dans leur commune de résidence.

La population active

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi. Parmi les inactifs, on peut notamment distinguer les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, les retraités ou préretraités, les femmes ou hommes au foyer.

Remarque(s)

Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. L'évolution depuis 1999 de la population active ayant un emploi est en partie liée à ce changement. En outre, les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient, par convention, une catégorie à part de la population active. Il est donc difficile de mesurer l'évolution de la population active depuis 1999.

Le taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le chômage

Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution.

Directrice de publication

Claire GUIHÉNEUF

Réalisation

Anne FEREC
Maryse LARPENT
Nadine LE HIR

Traitements et mise en page

ADEUPa

Photos de couverture

CC de l'Aulne maritime

ADEUPa - Décembre 2011

